

LE RIVERAIN

Journal de l'Association des riverains du Petit lac Lambton
Été 2017 - Volume 28, numéro 1



NOUBLIEZ PAS...

29 juillet 2017

Journée « On fait des vagues... autrement »

- Rallye et activité sur le lac : Inscription de 9h à 12h
- Rallye : Départ 9h
- Activité sur le lac : Départ 11h30
- Méchoui: De 18h à 19h
- Feux de camp : À partir de 21h
- Feux d'artifice : À partir de 22h

30 juillet 2017

- Assemblée générale annuelle de l'Association :
Début à 10h

Le site Internet de l'Association est toujours actif : www.arpll.com

Mot du président



Nouvellement élu président de notre dynamique association le 31 juillet dernier, c'est avec joie que je m'adresse à vous par la voie de ce bulletin annuel qui est transmis à tous nos membres à chaque début de période estivale.

Deux motivations principales m'ont amené à accepter la présidence de l'Association. La première concerne mon désir de m'impliquer afin que soit poursuivi l'excellent travail qui a été réalisé par notre association et ses nombreux bénévoles qui se sont impliqués tout au long des 31 dernières années, afin de protéger notre bien collectif qu'est le Petit lac. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les bénévoles du conseil d'administration qui me soutiennent et qui s'impliquent au quotidien à l'amélioration de ce magnifique milieu de vie, ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de l'Association.

La seconde raison d'ordre plus personnelle concerne mon profond attachement à ce magnifique coin de villégiature et plus spécifiquement à notre charmant lac, duquel j'ai eu le privilège de bénéficier, été après été, depuis plus de 50 ans avec ma famille. Ce milieu de qualité m'a assurément aidé, pendant toutes ces années, à maintenir un certain équilibre de vie, qui est parfois si fragile. Ce sont à coup sûr des souvenirs inestimables qui m'animent lorsque je fais un retour sur toutes ces années.

On le sait, le dynamisme d'une association passe également par l'implication et le dynamisme de ses membres. Or, je vous remercie de participer aux différentes activités organisées par l'Association et également de vous impliquer à l'avancement des projets qui apporteront une valeur ajoutée à la qualité de notre lac et de son environnement. Je vous invite d'ailleurs d'être à l'aise de me contacter au besoin ou un membre du conseil, soit pour vous informer des dossiers en cours, pour nous parler de vos préoccupations ou pour nous faire part d'un projet qui vous intéresse plus particulièrement.

Pour votre information, les priorités retenues par le CA pour l'année 2017 sont les suivantes:

- Les plantes envahissantes: sensibilisation et éradication;
- La détérioration des berges et le contrôle de la décharge du lac;
- Validation de l'état des frayères;
- Réduction de la vitesse sur le chemin du Petit lac;
- Sécurité sur le lac: éclairage des quais et plongeurs;
- Lumières solaires autour du lac.

Sur ce, je vous remercie de votre bonne collaboration et je me joins aux membres du conseil d'administration pour vous souhaiter un très bel été avec les vôtres.

Au plaisir !

Pierre Latulippe
Président



Table des matières

Mot du président	2
Éditorial	3
Remerciements à Jean-Louis	4
Conseil d'administration 2016-2017	4
Protection des berges	5
Zone recommandée wakeboat	5
Un mot de votre MRC	6
Visite des berges	7
« On fait des vagues... autrement 2016 »	8
Rappel sur les bouées	9
Généreux donateurs « On fait des vagues... »	9
Avis de recherche	9
« On fait des vagues... autrement 2017 » 10 - 11	
Décoration des pancartes	11
Mille mercis	11
Mot de l'inspecteur en bâtiment	12
Situation sur les espèces envahissantes.....	13
Procès-verbal assemblée générale spéciale 14 - 15	
Nos commanditaires.....	16 - 17
Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle 2016	18 - 19 - 20
Installation d'une échelle	21
États financiers	21
Lavage des embarcations.....	22
La carpe de roseau.....	23
Assemblée générale annuelle 2017	23
Qualité de l'eau	24
Catastrophe évitée	25
Déchets ramassés	26
Au revoir Wellie	26
Saviez-vous que ?	26
Les sangsues.....	27
Calendrier des activités	28 - 29
Clin d'oeil à Paques	29
Dates à retenir pêche sportive	29
Popularité de la rhubarbe	30
Écocentre Municipalité de Lambton.....	31
Calendrier de collectes des matières résiduelles	31

Éditorial

C'est avec plaisir que nous vous présentons la 28^e édition du journal de l'ARPLL *Le Riverain* 2017. Vous y trouverez entre autres des articles qui traitent de divers sujets et qui vous renseigneront sur certains enjeux environnementaux dont nous devons traverser et surmonter afin de protéger notre entourage des assauts des espèces exotiques envahissantes et de la détérioration des berges.

Le journal se veut un outil de consultation tout au long de l'année, que ce soit pour des activités à faire à Lambton, des commerces à visiter et à encourager. De plus, il est rempli de conseils importants pour la sécurité de tous ainsi que pour la protection de notre lac, notamment en ce qui concerne le lavage des bateaux.

C'est aussi une occasion de remercier les bénévoles pour tout le travail qu'ils accomplissent au fil des saisons et ce, souvent dans l'ombre.

Si vous avez des articles et des photos inédites sur des sujets qui vous tiennent à cœur, ou toute autre recommandation en regard à l'amélioration du présent journal, veuillez les remettre au CA et il nous fera plaisir de les publier dans de futures éditions.

Continuons d'unir nos efforts afin de pouvoir profiter longtemps de cet endroit privilégié qu'est le Petit lac Lambton, une richesse à protéger et de pouvoir vivre en harmonie avec la nature.

Bonne lecture !

*Pierre Latulippe et
Sylvie G. Richard*

Ont collaboré à la production du journal *Le Riverain* 2017

À la rédaction

Pierre Étienne Bizier
Robert Blanchette
Pierre Latulippe
Rémi Morin
Sylvie G. Richard

À la transmission d'informations

Catherine Richard
Daniel Roy

À la publicité

Pierre Étienne Bizier
Claude Patry
François Richard

À la révision

Andrée Fluet-Dubé
Pierre Latulippe
Sylvie G. Richard

Merci à tous !

De sincères remerciements à Jean-Louis, un bénévole acharné

En effet, après 15 ans de fidèles et loyaux services au sein du CA de l'ARPLL, M. Jean-Louis Bazin a annoncé lors de l'assemblée générale 2016 qu'il passait le flambeau.

Jean-Louis s'est joint au CA en 2001, sa grande expérience au sein du gouvernement provincial à des postes importants comme celui de président du Conseil des aînés, a grandement été profitable pour notre association. Au cours de son long terme, il a occupé plusieurs postes clés comme trésorier, éditeur de notre journal *Le Riverain*, relationniste avec les dirigeants municipaux et provinciaux. C'est aussi sous son règne et avec l'aide des autres membres du CA du temps, qu'est apparue la journée « On fait des vagues... autrement », le projet de revitalisation des berges, la distribution des arbres, du défunt projet de la guérite, du projet « Développement durable » sur les espèces exotiques envahissantes et j'en passe.

Qui ne se souvient pas des questionnaires souvent difficiles, préparés par Jean-Louis lors du rallye annuel. Une fois de plus, il élaborera le questionnaire pour le rallye de 2017. Il a accepté cette tâche avec diligence, ce qui est très apprécié par le CA.

Sa capacité d'obtenir des appuis financiers des commerces locaux ainsi que d'autres organismes publics a grandement permis de

maintenir à flot la santé financière de l'ARPLL et à financer des projets importants pour notre milieu.

Travailleur infatigable et organisateur hors pair, Jean-Louis a fondé il y a quelques années dans la région de Québec, la fondation Cap Diamant dont il est le président. La Fondation est un organisme sans but lucratif qui administre des programmes de transfert de fonds, complémentaire à l'aide gouvernementale et organise des activités de levée de fonds destinées à soutenir financièrement les aînés démunis et isolés afin de prolonger leur séjour dans leur domicile le plus longtemps possible. Ce soutien financier les aide à obtenir des services d'aide domestique.

Les membres du CA de l'ARPLL ainsi que tous les riverains du Petit lac, te remercient Jean-Louis pour ton excellent travail durant toutes ces années et te souhaitent un immense succès avec ta fondation !

Pour obtenir plus d'information sur cette fondation consulter : <http://fondationcapdiamant.com/>

Les membres du CA



Les membres du conseil d'administration de l'ARPLL 2016-2017



De gauche à droite : François Richard (trésorier), Pierre Latulippe (président), Pierre Étienne Bizier, Claude Patry, Sylvie G. Richard (secrétaire), Martin Bilodeau et en médaillon Alexandra Richard



La protection des berges et des bandes riveraines

Un enjeu collectif

Dans le but de soutenir les nombreux membres qui vivent une importante problématique sur leur propriété, votre association s'est grandement impliquée dans ce dossier au cours de la dernière année. Nous vous avons d'ailleurs informé par communiqué ce printemps des actions qui ont été mises de l'avant concernant la gestion du barrage, travaux qui ont été réalisés en collaboration avec la Municipalité et la MRC.

Je tiens à remercier tous les membres et riverains qui ont été impliqués de près ou de loin dans ce dossier. On parle ici d'un dossier dont votre conseil d'administration est bien conscient de son importance et de sa sensibilité pour les riverains. Nous avons donc été vigilants afin de favoriser les meilleures actions qui permettront de corriger la situation tout en minimisant les impacts. Votre implication et votre collaboration sont des plus importantes et appréciées, un merci à tous !

Plusieurs causes sont soulevées à l'égard de cette problématique. Bien sûr, la gestion du barrage qui vise à abaisser le niveau du lac en hiver, devrait entraîner l'impact favorable attendu. Nous savons que nous n'avons pas obtenu les meilleurs résultats pour l'hiver 2016 considérant que le niveau du lac a été abaissé tardivement, soit après le gel du lac alors que les berges étaient déjà imbibées d'eau. On peut toutefois prétendre que les résultats seront au rendez-vous pour les prochains hivers.

Un suivi de l'état des berges et des bandes riveraines aura lieu au cours de l'été, afin de s'assurer de l'atteinte des résultats souhaités et

afin d'apporter, au besoin et de façon progressive, les ajustements requis.

Tel qu'on le sait, les berges de notre lac ont été fragilisées et sont de ce fait plus vulnérables à l'effet des vagues créées, soit par les vents ou par les embarcations motorisées. Le sujet concernant l'impact des vagues créées par les utilisateurs de gros bateaux et de wakeboats a d'ailleurs été abordé dans le rapport déposé en novembre par M. Rémi Morin, coordonnateur à la gestion des cours d'eau, à la MRC. Il a été convenu lors d'une rencontre tenue en avril à la municipalité, rencontre à laquelle participait également M. Morin, que nous devons sensibiliser les utilisateurs d'embarcations motorisées, par le biais du présent journal. Il est donc important de prendre connaissance des recommandations émises dans le présent journal et d'être sensible à l'impact de l'application de celles-ci, pour le bien des berges et des propriétaires riverains.

Les membres du conseil d'administration vous remercient de votre bonne collaboration !

Pierre Latulippe

Président



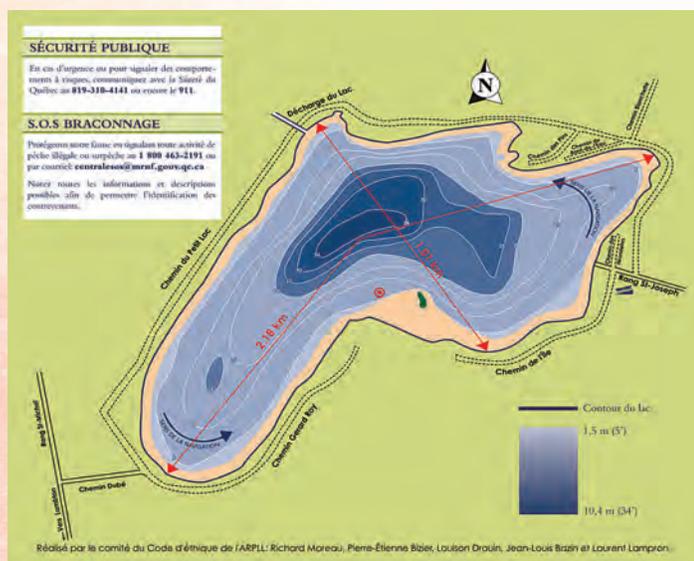
Zone recommandée pour le WAKEBOAT (BATEAU à FORT SILLAGE)

Selon la recommandation dans le rapport de M. Rémi Morin de la MRC du Granit, intitulé *Analyse de la situation des berges du Petit lac Lambton : diagnostic et solutions* d'octobre 2016 et amendé le 10 novembre 2016.

On nous y informe, entre autres, que des mesures préventives ont été mises en place au Lac Massawippi pour la pratique du wakesurf alors qu'une zone a été balisée. L'application des mêmes critères pour notre lac, suggère la pratique de cette activité dans le court rayon représenté par la partie bleu foncé (en forme de poisson) que l'on retrouve sur la carte bathymétrique, soit dans sa partie centrale la plus profonde. Bien sûr que cette limite n'est pas applicable lors de la navigation en mode « promenade », à vitesse régulière et modérée.

De nombreux autres plans d'eau tendent à réglementer l'utilisation de ce type d'embarcation. Il faut savoir que selon les chercheurs, les vagues créées par un wakeboat lors de la pratique du wakesurf sont celles qui causent le plus grand choc lors de leur arrivée à la rive, compte tenu de la grande quantité d'énergie contenue dans leur court train de vague. Afin d'être efficace concernant la préservation des rives, les wakeboats devraient donc éviter de circuler à moins de 300 mètres du rivage. La taille du Petit lac Lambton permettrait donc une telle zone d'activité pour le wake.

Le conseil d'administration de l'ARPLL





Les plantes exotiques envahissantes

Une plante est dite exotique et envahissante lorsqu'elle a été introduite par les activités humaines hors de son aire de distribution naturelle et lorsqu'elle s'établit et se propage avec tant d'efficacité, qu'elle menace les communautés végétales indigènes ou locales. Ce type de plante est souvent originaire d'un autre continent mais peut aussi provenir d'une autre région du Canada ou de l'Amérique du Nord. Qu'elles soient terrestres ou aquatiques, ces plantes causent des nuisances à notre environnement local et occasionnent des coûts importants pour la société. Ces plantes sont reconnues pour être des agents majeurs de perte de la biodiversité en empêchant toutes les autres espèces végétales et animales de se développer. Il est de notre responsabilité à tous de prévenir leur propagation.

L'une des sources la plus fréquente d'introduction de plantes exotiques envahissantes est la fréquentation de nos plans d'eau par des embarcations nautiques qui ont circulé sur des lacs contaminés. Un lavage des bateaux et des équipements de plaisance est tout indiqué pour éviter la propagation des plantes exotiques envahissantes. Voici quelques conseils pratiques à adopter et à diffuser à vos amis qui visitent nos plans d'eau (inspirés d'une publication du Gouvernement du Québec) :

Avant de quitter tout plan d'eau

1. Inspectez votre bateau et sa remorque ainsi que l'équipement du bateau (ancres, dérive, rouleaux, essieux, etc.) et enlevez toutes les plantes et les animaux visibles;
2. Une fois le bateau sorti de l'eau, drainez l'eau du moteur, du vivier, du fond de cale et du puits où se situe le bouchon permettant d'évacuer l'eau du fond de l'embarcation;
3. Videz votre seau de poissons-appâts sur la terre, loin du plan d'eau. Ne jamais relâcher de poissons-appâts vivants dans le plan d'eau, ni transporter des animaux aquatiques ou de l'eau d'un plan d'eau à un autre. Respectez les règlements applicables aux poissons appâts.

Une fois à la maison

4. Lavez et séchez le bateau, le matériel de pêche (époussette, canne à pêche, etc.), la remorque et autres équipements nautiques pour tuer les espèces nuisibles qui ne sont pas visibles. Certaines espèces aquatiques nuisibles peuvent survivre plusieurs jours hors de l'eau, il est donc important de réaliser les étapes suivantes;
5. Rincer le bateau et les équipements avec de l'eau chaude du robinet (plus de 40° C);
6. Arroser le bateau et la remorque avec un jet d'eau à haute pression (250 lb/po²);
7. Laisser sécher le bateau et les équipements pendant au moins cinq jours avant de naviguer dans un autre plan d'eau.

Concernant les plantes exotiques envahissantes terrestres, il faut souligner que quelques espèces sont déjà présentes sur le territoire de la municipalité, dont la renouée japonaise et le roseau commun. Des citoyens introduisent parfois ces deux espèces sur leur terrain afin de créer des haies sans savoir que la plante est envahissante. Vous pouvez vous familiariser avec l'identification des principales espèces exotiques envahissantes en consultant les nombreux outils diffusés sur le Web à cet effet. Le lien suivant vous conduira vers un guide très intéressant, réalisé par l'organisme de bassin versant de la rivière L'Assomption : http://www.cara.qc.ca/upload/File/cara_plantes_envahissantes.pdf.

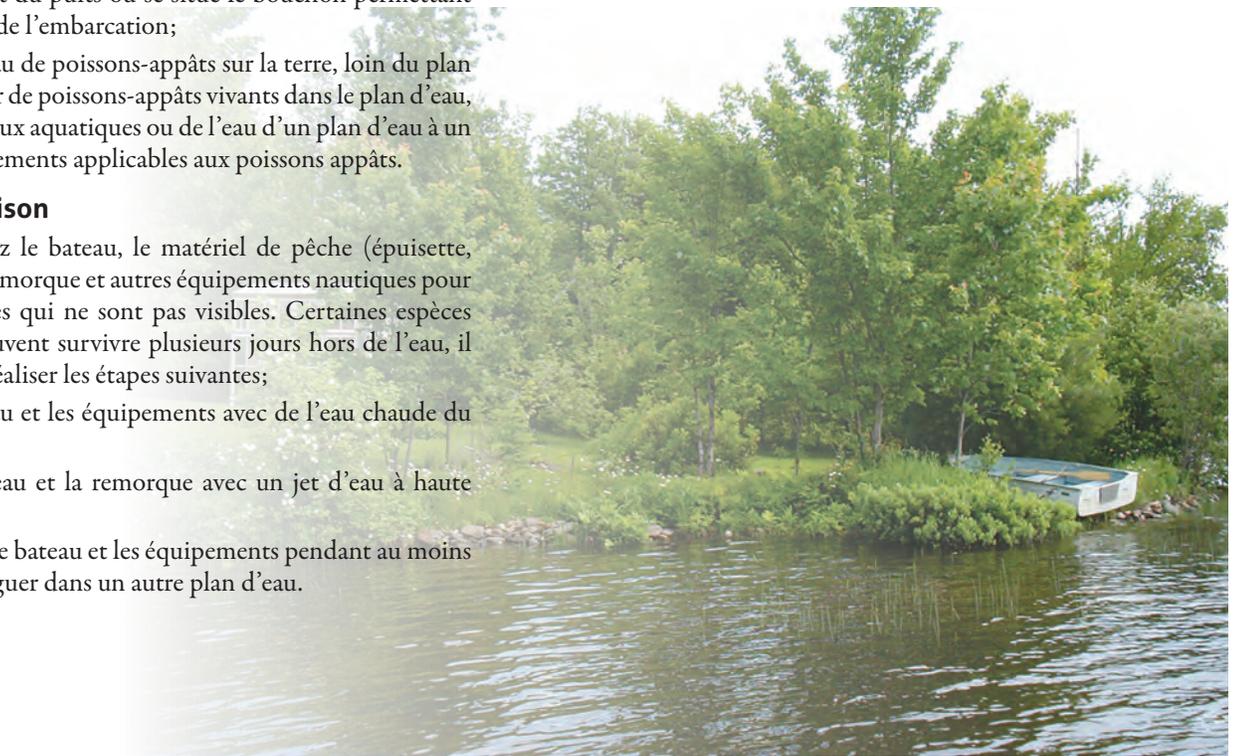
Enfin, tiré de ce dernier guide, voici quelques conseils pour éviter la propagation des plantes exotiques envahissantes :

1. Éliminer ces plantes des jardins d'eau ou ornementaux;
2. Planter des espèces indigènes dans son jardin;
3. Limiter leur propagation en brûlant les plants déracinés au lieu de les jeter ou de les composter;
4. Utiliser la technique du recouvrement des plants afin d'empêcher leur croissance.

Sur ces quelques conseils, nous vous souhaitons une saison estivale des plus agréables et empreinte de bons gestes pour notre environnement.

Rémi Morin

Coordonnateur à la gestion des cours d'eau, MRC du Granit



Le 16 septembre 2016

Visite des berges et des bandes riveraines du Petit lac Lambton

Accompagné de M. Pierre Latulippe, M. Rémi Morin, coordonnateur à la gestion des cours d'eau de la MRC du Granit, a visité les berges et les bandes riveraines du Petit lac. Il a aussi fait la vérification, en bateau, de la présence des plantes aquatiques.

Il a été en mesure de constater l'état des berges et des bandes riveraines et de collecter les données requises pour pouvoir faire une analyse et par la suite émettre un rapport sur la situation, poser un diagnostic et proposer des solutions.

Par la suite, une réunion s'est tenue au chalet de M. Pierre Latulippe, président de l'ARPLL. Le rapport de cette visite, « Analyse de la situation des berges du Petit lac Lambton : diagnostic et solutions » a été présenté aux riverains lors de l'assemblée générale spéciale tenue le 5 novembre 2016.

Sylvie G. Richard



De gauche à droite : M. Rémi Morin (debout), M. Louis Morin, Mme Suzanne Gilbert, M. Pierre Latulippe (président), M. Richard Moreau, M. André St-Pierre, Mme Sylvie G. Richard (secrétaire) et M. Louison Drouin



Ghislain Bolduc
Député de Mégantic

5600, rue Frontenac - Bureau 201, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H5
Tél. : 819 583-4500 • Sans frais : 1 800 567-3523
Courriel : gbolduc-mega@assnat.qc.ca



Nous avons besoin d'acteurs de changement dans notre collectivité afin de sensibiliser les citoyens aux problèmes environnementaux. Ainsi, ils seront plus à même à faire des choix éclairés lorsqu'il est question d'environnement.

Par conséquent, L'Association des riverains du Petit lac Lambton joue un rôle essentiel auprès de leur communauté en protégeant l'écosystème et en promouvant le développement durable. Leurs nombreuses activités de sensibilisation sont leur véhicule de partage d'idées et de savoir.

Je souhaite vous remercier pour vos actions et vos implications depuis ces nombreuses années !



On fait des vagues... autrement,

rallye et méchoui du 30 juillet 2016

Profitant d'une magnifique journée ensoleillée, plus d'une centaine d'adultes et d'une vingtaine d'enfants ont pris part au Rallye annuel. Certains profitaient de leurs vacances, tandis que d'autres étaient tout simplement en congé de fin de semaine. Le moyen de transport n'était pas important en autant qu'aucun moteur n'était utilisé. Nous en avons vu plusieurs marcher, quelques-uns avec poussettes et d'autres à vélos accompagnés de toute la famille et des amis. Cette activité a été instiguée afin de permettre à tous les riverains de se rencontrer et de se connaître un peu mieux.

Dans l'après-midi, une vingtaine de « surfers » se sont amusés à glisser sur la toile savonneuse installée au 256 et 258.

Lors du tirage des prix, plusieurs adeptes ont pu s'abriter sous le chapiteau pour se reposer et se protéger du soleil ardent. Les enfants ont tous reçu un prix de participation tandis que de nombreux prix furent tirés au hasard parmi les adultes. Comme d'habitude, les questions pièges et très malicieuses de Jean-Louis ont fait jaser un bon nombre de participants. Avoir une bonne ou une mauvaise réponse était facultatif pour se mériter un prix.

Par la suite, la plupart des concurrents qui ont participé aux activités durant la journée ont refait le plein d'énergie en se délectant du méchoui préparé et servi par l'Auberge l'Orchidée. Pendant le repas, l'immense travail du président sortant en 2015, Alain Villeneuve, a été souligné en lui remettant un cadeau en guise d'appréciation pour ses années passées au sein du CA de l'ARPLL.

De retour à la maison, la fête s'est prolongée en jasant autour d'un bon feu de camp et en faisant pétarder des feux d'artifice. Le lac a été illuminé de tous bords et de tous côtés, faisant la joie des petits et des grands et clôturant cette belle journée de plein air passée au Petit lac.

Nous remercions tous ceux qui de près ou de loin ont fait de cette journée une réussite totale : les commanditaires, les bénévoles, les organisateurs, les familles Alain, François et Sylvain Richard pour avoir prêté les terrains.

Alors, on se dit à bientôt...

Sylvie G. Richard

